



RAPPORT BILAN D'EMISSIONS GES 2011 ADOMA

SOMMAIRE

1. Description d'Adoma	P3
2. Année de reporting de l'exercice et année de référence	P11
3. Les émissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes et en équivalent CO2	P11
4. Les émissions indirectes de GES, associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO2	P12
5. Les autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO2	P12
6. Emissions évitées quantifiées	P13
7. Eléments d'appréciation sur les incertitudes	P13
8. Motivation pour l'exclusion de sources ou de postes de GES	P16
9. Différences à notifier concernant les facteurs d'émissions et PRG utilisés	P16
10. Explication des éventuels recalculs de l'année de référence	P16
11. Mise à disposition du bilan d'émission GES et contacts	P16
12. Informations complémentaires dans le cadre de la mission d'évaluation du Pôle de la coordination nationale	P16
ANNEXES	
1. Résultat global du bilan GES 2011 d'Adoma	P18
2. Pistes d'amélioration	P19

- 1. Description d'Adoma

Raison sociale : S.A.E.M Adoma

-Code NAF : 5590

-Code SIREN : R.C.S. Paris B 788 058 030

-Numéros SIRET : 78805803000016

-Adresse Siège social : 42, rue de Cambronne, 75015 Paris

-Nombre de salariés : 2416 collaborateurs au 31.12.2011

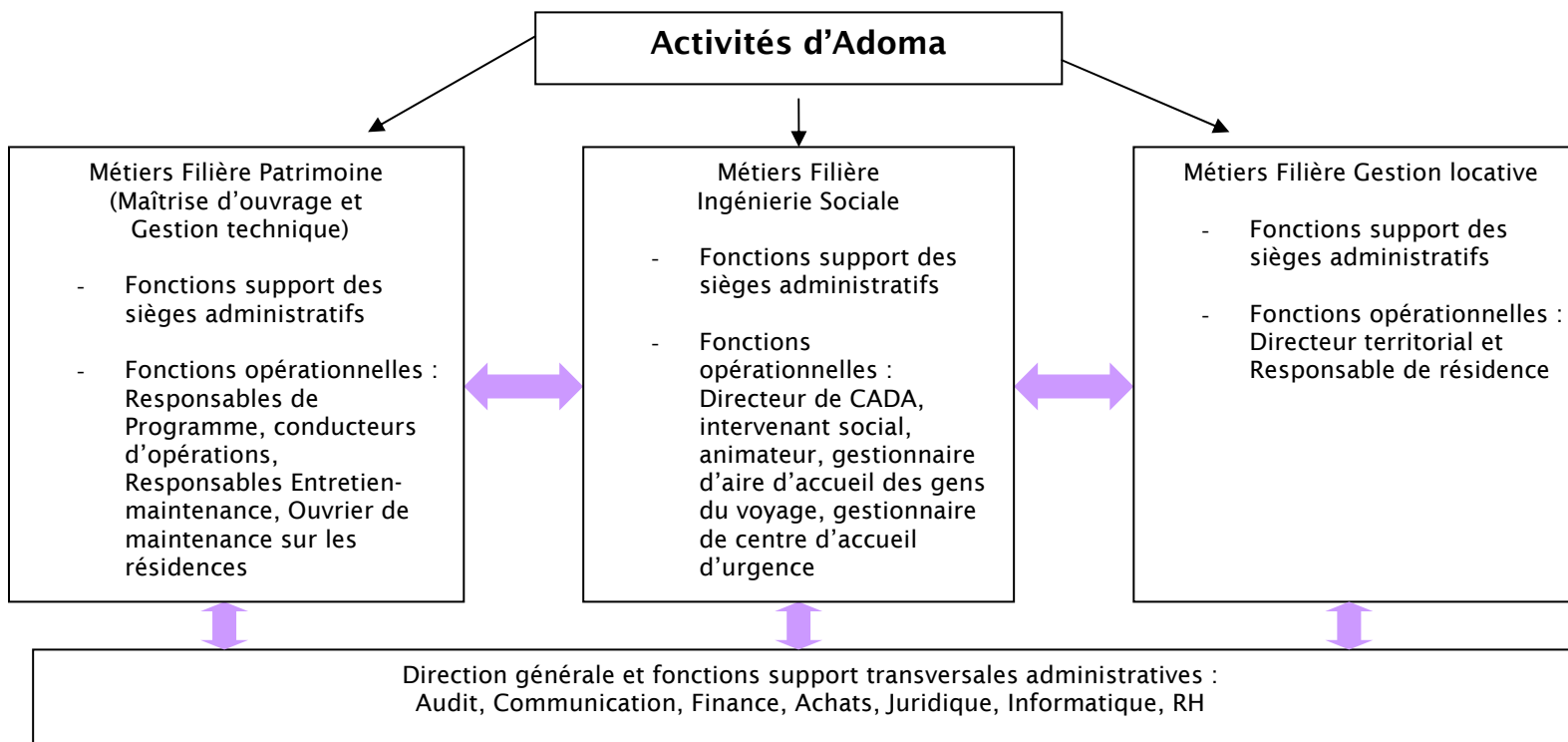
- Description sommaire de l'activité :

Opérateur national au service de l'intérêt général, Adoma est un bailleur très social à la fois maître d'ouvrage et gestionnaire de logements foyers dédiés à l'hébergement de publics en difficulté. Proposant plus de 70 000 solutions d'habitats au plan national, Adoma œuvre en faveur de l'insertion sociale par le logement.

Son cœur de métier s'articule autour des activités suivantes avec, par ordre d'importance en poids du chiffres d'affaires :

- l'activité Logements foyers qui génère l'essentiel des produits de l'entreprise (77%) au travers des structures de type Foyers de Travailleurs Migrants ou de Jeunes Travailleurs (FTM/FJT), Résidences Sociales (RS) et Pensions de Famille (PF)
- l'activité Accueil des demandeurs d'asile (15%) avec des centres d'accueil (CADA) proposant un hébergement (logements du parc mis à disposition ou places diffuses auprès de tiers)
- l'activité Hébergement social (5%) qui comprend des CHRS, des Centres de stabilisation et d'accueil de nuit et des logements d'urgence pour les personnes en détresse.
- l'activité Gestion locative qui pèse peu dans le chiffre d'affaires et qui tend à diminuer (2%) du fait de la cession progressive du patrimoine de logements locatifs.
- l'activité Aires d'accueil des gens du Voyage (GDV) relativement marginale par rapport aux autres activités (1%) qui consiste en la gestion d'aires d'accueil pour le compte des collectivités.

Ces activités et structures aussi variées soient elles, font appel à des expertises tant sociales que techniques ou locatives qui sont le propre des filières métiers internes d'Adoma :

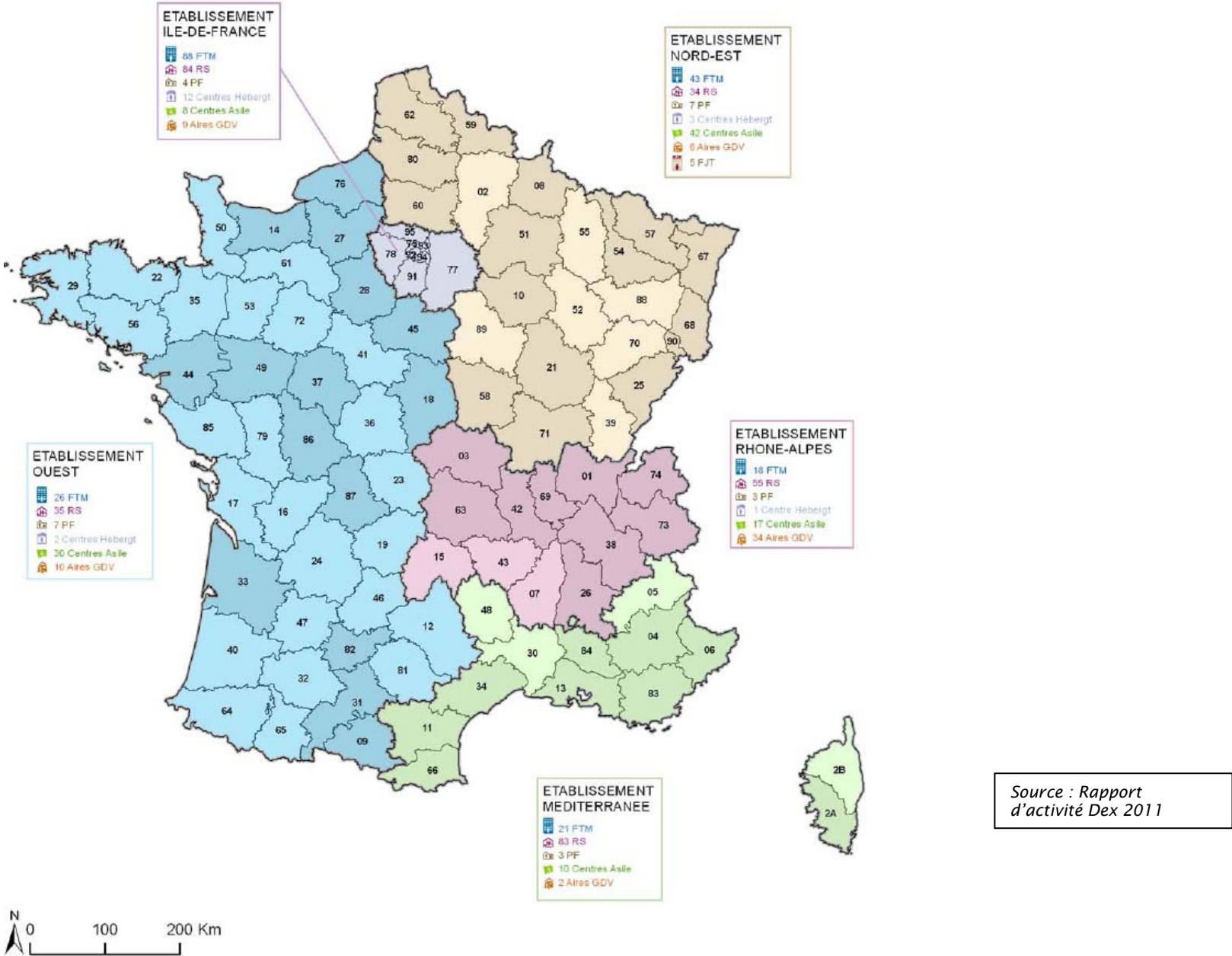


- Périmètre organisationnel :

Au niveau national, les structures d'Adoma représentent au total :

- 🏠 196 Foyers de Travailleurs Migrants (FTM)
- 🏠 291 Résidences Sociales
- 🏠 24 Pensions de Familles (PF)
- 🏠 19 Centres d'Hébergement
- 🏠 107 Centres de demandeurs d'Asile
- 🏠 61 aires d'accueil gens du voyage (GDV)
- 🏠 5 Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT)

Elles se répartissent ainsi sur le territoire entre les différentes directions en région, les zones départementales plus foncées correspondant aux zones d'implantation d'Adoma :

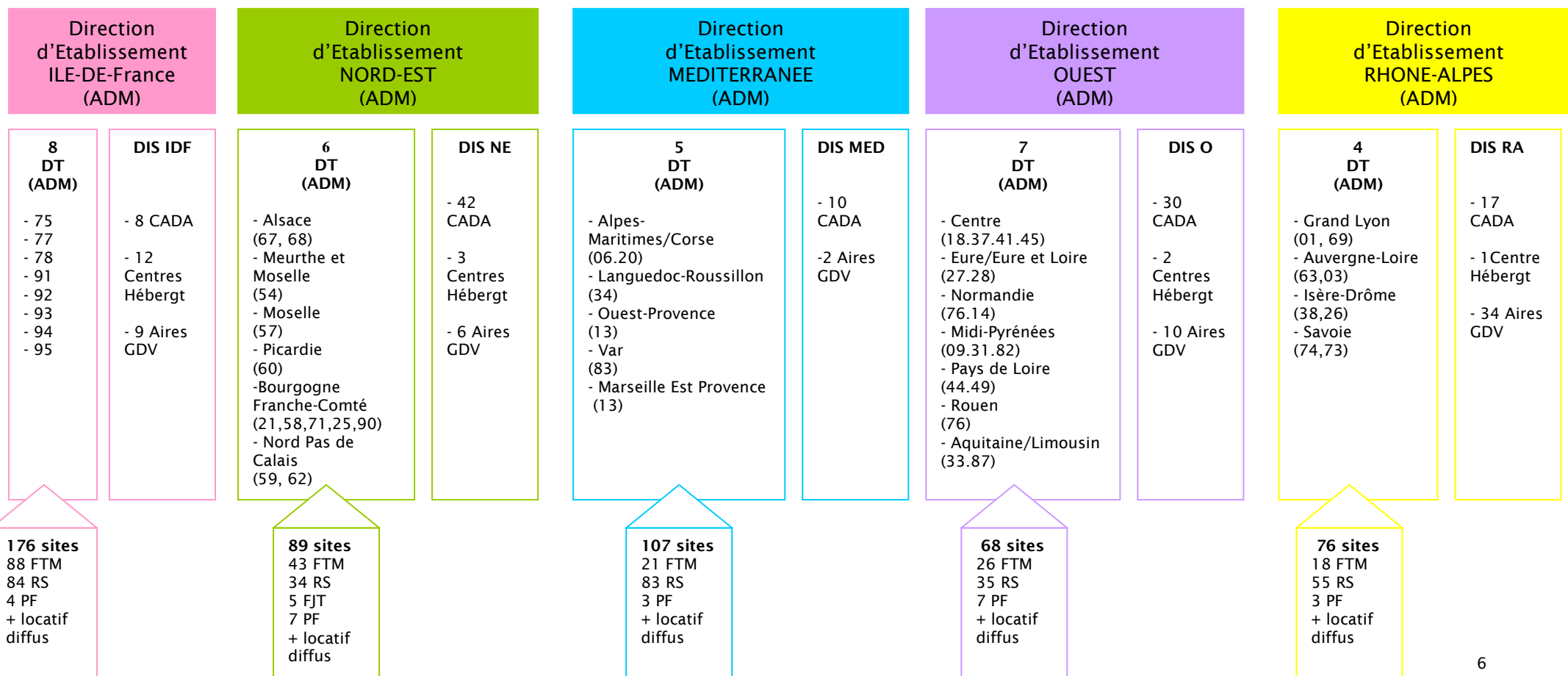


L'organisation d'Adoma a fait l'objet de remaniements en 2011 et 2012 tant au niveau des échelons opérationnels qu'administratifs. Ces changements se sont opérés dans le cadre du plan stratégique de patrimoine d'Adoma et de la nouvelle gouvernance de l'entreprise.

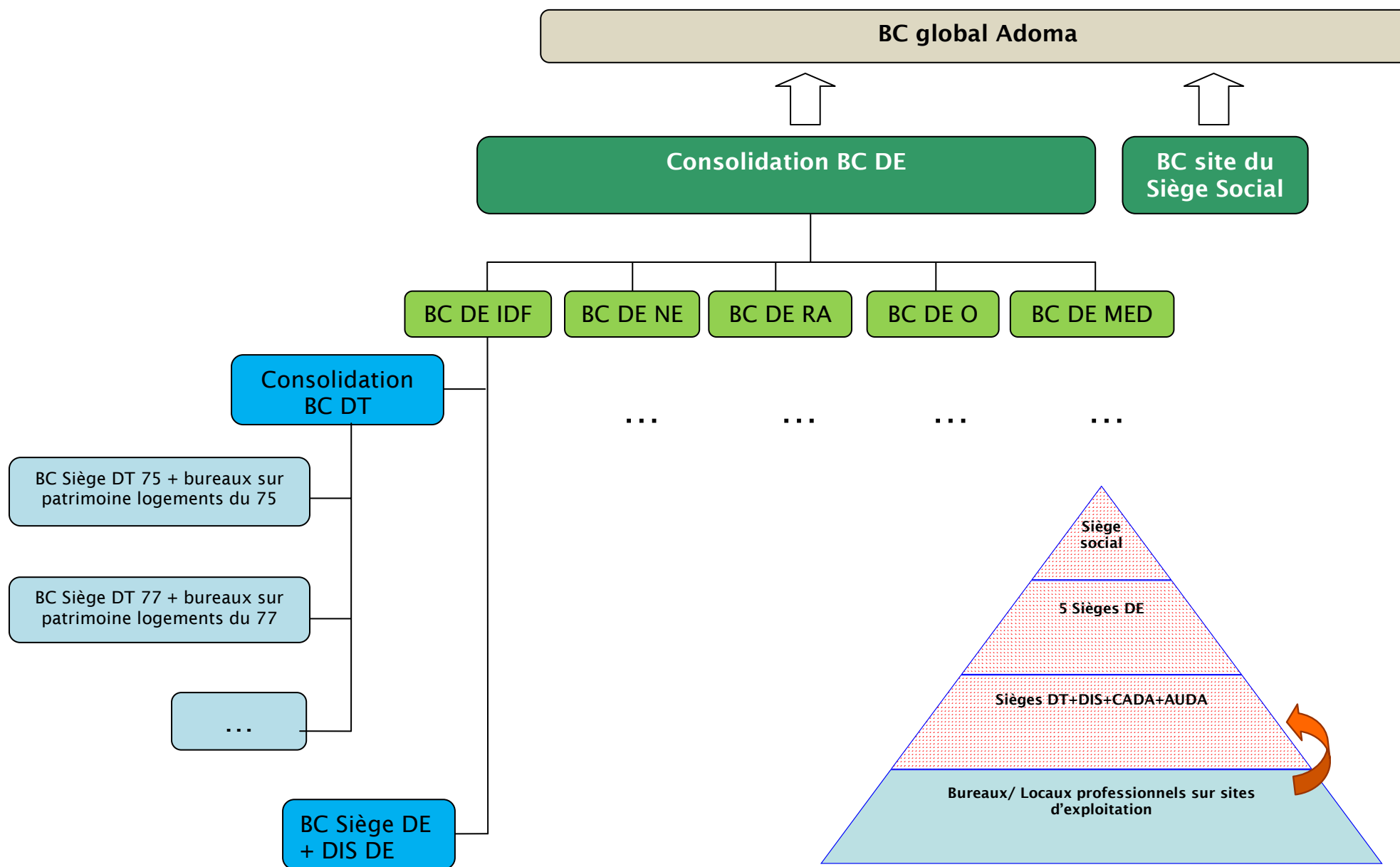
Aussi, l'organisation déconcentrée d'Adoma se retrouve structurée en 5 DE – Direction d'Etablissement (IDF -Ile de France, NE - Nord-Est, MED-Méditerranée, O – Ouest, RA-Rhône-Alpes) avec 30 DT – Directions territoriales et 5 DIS - Directions ingénierie Sociale.

La mention (ADM-Administratif) distingue les entités ne comptant que des locaux de travail du personnel d'Adoma des autres sites dédiés à l'offre de logements/hébergements mais dont le personnel de proximité travaillant sur place (responsables de résidence, centre, aire d'accueil, équipes sociales assurant la gestion locative ou l'accompagnement des clients et ouvriers de maintenance en charge de l'entretien préventif et curatif du site) occupe quelques locaux (bureaux d'accueil et de gestion, atelier, bureau social notamment).

Siège Social – Direction Générale Paris (ADM)



Ainsi, le bilan des émissions de GES (BC), s'est calé sur cette organisation en consolidant les émissions de chaque entité de la façon suivante :



Au total, 36 bilans GES individuels ont été réalisés pour les locaux professionnels, les sièges DT et les sièges DE

A la marge, Adoma comptait également en 2011, 3 filiales détenues à 100% :

- La Fondation Adoma destinée au soutien solidaire de projet de développement dans les pays d'origine des résidents d'Adoma. Sa dissolution a été prononcée le 15 septembre 2011.
- PACAGEST : filiale spécialisée dans les résidences étudiantes et les résidences pour personnes âgées (10 résidences représentant 995 logements)
- Adoma Insertion : entreprise d'insertion par l'économie des résidents d'Adoma.

Le chiffre d'affaires généré par ces filiales reste anecdotique : moins de 2% du chiffre d'affaires total d'Adoma en 2011.

Enfin, elle a de façon très limitée, quelques parts dans des sociétés HLM, SEM à hauteur de 2.66% au total.

Jugées peu significatives, les activités de ces entités n'ont pas été considérées à part entière dans le périmètre organisationnel du bilan GES d'autant que le maintien de ces filiales est en réflexion. Aussi, à l'heure du bilan la Fondation d'Adoma n'existe plus de même qu'Adoma Insertion.

- **Mode de consolidation** : contrôle opérationnel

- **Périmètre opérationnel retenu**

Il se centre sur les sources qui résultent des activités et biens contrôlés par Adoma et sur lesquels l'entreprise est en mesure de décider et d'opérer des améliorations sans que celles-ci dépendent strictement des usages et choix des clients, collaborateurs, prestataires, fournisseurs ou sociétés tiers de gestion. Pour le bilan GES cela conduit à ne pas s'intéresser en particulier aux sources qui pour Adoma découleraient d'un lien purement financier même si, dans le cadre du bilan carbone® volontaire qu'Adoma réalise parallèlement (finalisation prévue en février 2013), celles-ci seront plus largement considérées.

Toutefois, Adoma a jugé intéressant de faire état des émissions liées aux consommations d'énergie des logements dans le cadre des contrats de location-occupation avec ses clients (Poste 19). Ce poste a un impact important et prend tout son sens par rapport aux enjeux du secteur de l'Habitat.

Dans le cadre du Bilan GES, Adoma a pris en compte les catégories, postes et sources tel que précisé dans le tableau 1 ci-dessous :

Catégories d'émissions	N°	Postes d'émissions	Sources	Non recensé ou partiellement parmi le périmètre organisationnel retenu *
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	Combustible (fioul, gaz naturel) des groupes électrogènes et des chaudières assurant le chauffage et l'ECS au niveau des locaux de travail	- Part liée aux locaux de travail des structures dont Adoma assure uniquement la gestion (aires d'accueil des gens du voyage, résidences gérées pour le compte de tiers quand Adoma ne dispose pas des détails de consommation détenus par le tiers propriétaire) - Partie liée aux locaux de travail des structures diffuses indépendantes des résidences ou foyers et aux locaux de travail de quelques structures ne faisant pas l'objet d'un suivi des consommations d'énergie (centres d'accueil d'urgence isolés...)
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	Carburant consommé par les véhicules loués à longue durée et détenus par Adoma (véhicules de service et de fonction) et par les véhicules loués à courte durée dans le cadre de travail	
	4	Emissions directes fugitives	Recharge des fluides frigorigènes pour les systèmes de climatisation et réfrigérateurs sur les lieux de travail	Idem 1 mais en principe pas de sources de ce type pour les locaux non considérés
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	Consommation d'électricité pour les besoins d'éclairage ou autre usage sur les lieux de travail	Idem 1
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	Consommations en chauffage urbain propre aux locaux du travail	Idem 1 mais en principe pas de sources de ce type pour les locaux non considérés
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	Calcul automatique concernant l'extraction, la production et le transport des combustibles consommés	Idem 1
	19	Utilisation des produits vendus	Logements : consommations d'énergie des clients (résidents Adoma) tous types d'énergie confondus (chauffage urbain, gaz naturel, électricité)	- Part liée aux consommations d'énergie des gens du voyage au niveau des aires d'accueil - Part liée aux consommations d'énergie des demandeurs d'asile occupant des logements diffus non rattachés à une résidence ou un foyer - Part liée aux consommations d'énergie des hébergés de l'activité urgence quand les hébergements ne sont pas suivis sur le plan énergétique - Part liée aux consommations d'énergie dans le locatif

Tableau 1 : Périmètre et sources principales d'Adoma étudiées

* Comme indiqué dans le tableau certaines sources associées à quelques activités spécifiques n'ont pu matériellement être quantifiées ou ont été volontairement écartées pour coller aux évolutions structurelles d'Adoma entre l'année de référence et l'année du bilan.

- Les logements locatifs font par exemple l'objet de cessions en cours. En volume, ils représentaient seulement 1650 logements en 2011 (2% de la capacité totale toutes activités confondues).

- Les centres d'hébergement pèsent pour 1.4% de la capacité totale. Une partie des sources liées à cette activité a pu cependant être prise en compte.

- Les CADA représentent 8% de la capacité totale. Sachant que la majorité des CADA est reliée aux structures résidences et foyers des bases patrimoine étudiées pour les consommations d'énergie, on estime qu'il y a peu d'incidences sur la représentativité du bilan

- Les aires d'accueil des Gens du voyage représentent 1.8% de la capacité totale et constituent une activité marginale. Si cette activité a pu être prise en compte pour le poste 2, aucune émission n'a pu par contre être calculée pour les autres postes du périmètre du bilan GES d'Adoma.

Source : Rapport d'activité Dex 2011 (P12 et P56)

Postes et Catégories d'émissions sans objet ou non concernés dans le cadre du bilan GES d'Adoma :

- Poste 3 (Emissions directes des procédés hors énergie) recense les émissions liées aux procédés industriels d'ordre chimique notamment. L'activité d'Adoma ne situe pas dans ce cadre.
- Poste 5 (Emissions issues de la biomasse sols et forêts) sans objet pour Adoma qui exploite des logements.
- Postes 9 à 18 de la catégorie Autres émissions indirectes de GES, facultatifs pour le bilan GES mais en cours de calcul et d'analyse dans le cadre du bilan carbone® actuellement réalisé qui pourra donc traiter en partie ou totalement les postes suivants
 - o Achats de produits ou services
 - o Immobilisations de biens
 - o Déchets
 - o Transport de marchandises amont
 - o Déplacements professionnels
 - o Transport des visiteurs et des clients
 - o Transport des marchandises aval
 - o Fin de vie des produits vendus
 - o Déplacements domicile-travail
 - o Etc...

2. Année de reporting de l'exercice et année de référence

Année de reporting : 2012

Année de référence : 2011 sauf pour certaines données à considérer sur 2012 pour des questions pratiques et organisationnelles (ex : ratios de surface des bureaux, affectation des entités du fait des réorganisations territoriales et structurelles).

Explication : l'affectation des données a du tenir compte de la nouvelle organisation territoriale d'Adoma intervenue en 2011 et 2012 et ce afin que la restitution des résultats soit la plus parlante possible.

3. Les émissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes et en équivalent CO2

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Emissions de GES						
			CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 b (tonnes)	Incertitude (t CO2e)
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	2 857,63	0,23	0,11	0,00	2 895,81	0,00	144,79
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	550,56	0,01	0,02	0,00	555,72	32,02	58,67
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	4	Emissions directes fugitives	0,00	0,00	0,00	0,00021	0,41	0,00	0,26
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Sous total	3 408,18	0,24	0,13	0,00	3 451,93	32,02	203,72

4. Les émissions indirectes de GES, associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO2

Catégories d'émissions	N°	Postes d'émissions	Emissions de GES						Emissions évitées de GES	
			CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 b (tonnes)	Incertitude (t CO2e)	Total (t CO2e)
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité					247		34	0
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid					517		155	0
	Sous total						765		189	0

5. Les autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO2

Les postes mis en italique sont ceux qui n'ont pas été renseignés ou seulement partiellement et qui seront complétés dans le cadre du bilan carbone® en cours de réalisation.

Catégories d'émissions	N°	Postes d'émissions	Emissions de GES						Emissions évitées de GES	
			CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 b (tonnes)	Incertitude (t CO2e)	Total (t CO2e)
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	557	6	0	0	750	-32	49	0
	9	<i>Achats de produits ou services</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
	10	<i>Immobilisations de biens</i>	2	0	0	0	2	0	1	0
	11	<i>Déchets</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
	12	<i>Transport de marchandise amont</i>	0	0	0	0	0	0	0	0

13	<i>Déplacements professionnels</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
14	<i>Franchise amont</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
15	<i>Actifs en leasing amont</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
16	<i>Investissements</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
17	<i>Transport des visiteurs et des clients</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
18	<i>Transport de marchandise aval</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
19	Utilisation des produits vendus	64 781	139	3	0	83 597	0	6 393	0
20	<i>Fin de vie des produits vendus</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
21	<i>Franchise aval</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
22	<i>Leasing aval</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
23	<i>Déplacements domicile travail</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
24	<i>Autres émissions indirectes</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous total		65 340	145	3	0	84 349	-32	6 443	0

6. Emissions évitées quantifiées

Adoma n'a pas évalué les émissions évitées s'agissant de son premier bilan d'émissions de GES.

7. Eléments d'appréciation sur les incertitudes

La première source d'incertitude concerne les parts d'activité non recensées ou partiellement pour certains postes indiqués dans le tableau 1. Pour ces postes, le degré d'incertitude reste faible pour les raisons précisées à la suite de ce tableau. De plus, les émissions quantifiées dans ces postes sont au moins représentatives à 86% sur la base de l'offre en capacités totales si on se place dans l'hypothèse pessimiste d'une évaluation limitée aux seules activités principales et pérennes d'Adoma bien maîtrisées au niveau des émissions GES. Il s'agit bien d'un taux minimum de représentativité car ne tenant pas compte des sources partiellement évaluées parmi les activités pointées comme incertaines dans le tableau 1 ni du devenir de celles-ci dont on perçoit aujourd'hui qu'elles sont plus en retrait encore par rapport aux activités principales.

Certaines entités n'existant plus en 2012, Adoma a privilégié une affectation des émissions GES aux entités actuelles. Ainsi, cela est revenu à reporter les émissions des entités disparues sur les entités restantes au prorata de leur poids (en frais de carburant par exemple) ou de

façon équitable entre les entités quand cela faisait suite à des regroupements d'échelle. Cela ne fait que modifier le bilan GES de chacune des entités mais reste sans impact sur le bilan GES national d'Adoma.

Ensuite, même si Adoma s'est efforcée de suivre une méthode rigoureuse pour l'établissement de son bilan GES en veillant à la traçabilité de ses sources et à la formalisation des hypothèses de traitement et d'extrapolation des données collectées, une part d'incertitude reste imputable à la fiabilité intrinsèque des données récoltées (erreur humaine de saisie a priori d'ordre exceptionnel) et à la recevabilité des hypothèses d'extrapolation ci-après exposées :

- En particulier pour les postes 1, 6 et 7 :

Pour les consommations d'énergie des locaux de travail, différentes situations ont dû être appréhendées concernant les sources fixes de combustion. Les locaux des DE Ouest et IDF se trouvent dans le même bâtiment que le siège social d'Adoma alors que ceux de la DE Nord-Est sont indépendants tout comme ceux de la DE Rhône-Alpes (en location longue durée) et que ceux de la DE Méditerranée sont intégrés dans une résidence sociale.

Par ailleurs, à l'exception d'une DT qui partage les locaux avec sa DE de rattachement, tous les locaux des DT se trouvent sur des résidences tout comme les locaux de travail des équipes de proximité.

Adoma dispose d'un tableau de bord pour le suivi des consommations d'énergie et de fluides de chacun de ses sites d'exploitation disposant de compteurs généraux gaz, électricité et eau et faisant l'objet d'un relevé et d'un suivi des consommations.

Ainsi, pour les bureaux localisés sur les sites d'exploitation, l'estimation de leur part de consommation s'est faite selon les ratios de surface occupée calculés à partir des données de surface saisies dans les carnets d'identité des sites.

La même démarche a été suivie pour déterminer les consommations des DE Ouest, DE IDF et du Siège Social à partir des factures d'énergie 2011 du bâtiment administratif et des surfaces occupées par chacune de ces entités calculées grâce aux plans d'étage disponibles.

Pour les DE Nord-Est et RA, les données proviennent simplement de leurs factures d'énergie cumulées sur l'année 2011.

- En particulier pour le poste 2 :

Les émissions relatives aux déplacements réalisés avec des véhicules qui ne sont pas sous le contrôle d'Adoma ne sont pas comptabilisées dans son bilan GES.

Selon les données de sa direction des Achat, les véhicules « opérés » par Adoma sont de trois types : véhicules de location longue durée, véhicules de location courte durée et véhicules appartenant à Adoma.

Les véhicules « non-opérés » sont les véhicules personnels des salariés d'Adoma sortant donc du champ de calcul.

Les déplacements professionnels effectués avec les véhicules « opérés » sont de deux ordres :

- Déplacements en voiture particulière (poste « déplacements » du Bilan Carbone®)
- Déplacements en véhicule utilitaire (poste « fret » du Bilan Carbone®)

La notion de contrôle du bilan GES a conduit Adoma à ne pas comptabiliser les déplacements professionnels des collaborateurs effectués avec leur véhicule personnel. Ces derniers, tout comme les déplacements professionnels en avion, train et transport en commun ainsi que les déplacements des clients seront par contre traités dans le Bilan Carbone® d'Adoma notamment grâce aux résultats de son enquête lancée auprès de ses salariés et auprès des visiteurs.

Les factures des loueurs de véhicule ne comportant pas systématiquement les kilomètres parcourus ni les consommations en litres, Adoma a pu apprécier les consommations de carburant à partir du poste de charge « Frais de Carburant » issu de ses états comptables. L'analyse d'un échantillon de factures qui précisait les kilomètres parcourus (locations courte durée) ou les consommations de carburant (longue durée), a permis ensuite de déterminer un ratio moyen de consommation en litre/€ de dépense de carburant ou de km parcourus/€ de dépense de carburant. Les incertitudes peuvent provenir du prix moyen du carburant estimé compte tenu des fluctuations de celui-ci ou des différences de consommation au litre d'un modèle de véhicule à un autre car l'hypothèse se base sur la photographie de la flotte de véhicule sur un mois donné.

- En particulier pour le poste 4 :

Il arrive que certains locaux professionnels soient équipés de climatiseurs et de réfrigérateurs. Dans le cas des équipements climatisés le justifiant, les entités en disposant ont précisé que conformément à la réglementation, elles procèdent aux tests d'étanchéité et d'entretien une fois par an.

La majorité des bureaux n'est pas équipée de climatiseur. Ceux qui existent ont de petites puissances domestiques. Les entités concernées déclarent par ailleurs ne pas avoir constaté de fuites spécifiques de fluides frigorigènes pendant l'utilisation.

Pour ce qui est des réfrigérateurs dans les bureaux, ceux-ci sont de type domestique. Il ne s'agit pas là non plus d'une généralité.

Que ce soit pour les réfrigérateurs ou pour les climatiseurs de bureau, les entités disent les remplacer intégralement plutôt que de procéder à des recharges si une fuite intervient.

Par contre, des fluides frigorigènes de type R410a ont été comptabilisés du fait du refroidissement des serveurs informatiques de l'entreprise à partir d'un système de refroidissement puissant. Pour ce faire, des fuites ont pu être estimées à partir du Tableur «Clim_froid_V6.1.xls ».

8. Motivation pour l'exclusion de sources ou de postes de GES :

Voir partie 1. Périmètre opérationnel

9. Différences à notifier concernant les facteurs d'émissions et PRG utilisés :

Le bilan GES d'Adoma a été réalisé à partir des facteurs d'émissions retenus par défaut dans la base bilan carbone®.

10. Explication des éventuels recalculs de l'année de référence :

Adoma réalise son premier bilan GES et n'a donc pas été amenée à envisager de recalculs.

11. Mise à disposition du bilan d'émission GES et contacts

Parallèlement à l'envoi postal à la Préfecture d'Ile-de-France, le présent rapport est disponible sur le site internet d'Adoma : www.adoma.fr (rubrique « L'entreprise »/ « Dossiers thématiques »/ « Le Développement Durable »).

Responsable du suivi : Laetitia Culetto
Fonction : Responsable développement durable
Adresse : siège social Adoma, 42 rue de Cambronne, 75015 Paris
Tel : 01 40 61 42 03
Mail : laetitia.culetto@adoma.fr

12. Informations complémentaires dans le cadre de la mission d'évaluation du Pôle de la coordination nationale

- un bilan d'émissions de GES avait-il déjà été réalisé auparavant ? NON
- description des politiques, stratégies ou programmes GES : Adoma s'est engagée dans une démarche de développement durable formalisée au travers d'un Agenda 21 qui donne lieu à des actions d'amélioration rejoignant les enjeux de performance énergétique et de réduction des émissions de CO2 (plan EKODENERGY, campagne éo ! Energie et Eau des ressources chères à tous !...). Ces actions font notamment partie du plan d'actions proposé en synthèse joint au présent rapport.
- Réalisation du bilan en carbone : en interne

- Temps passé : 100 j/h
- Coût de l'étude : 100 j/h
- Durée de l'étude : 5 mois
- Emissions ou suppression des GES désagrégés par établissement : bilan GES établi par entité avec consolidation par direction territoriale puis par direction d'Etablissement puis nationale.

ANNEXES

1. Résultat global du bilan GES 2011 d'Adoma

Catégories d'émissions	N°	Postes d'émissions	Emissions de GES						
			CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 b (tonnes)	Incertitude (t CO2e)
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	2 857,63	0,23	0,11	0,00	2 895,81	0,00	144,79
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	550,56	0,01	0,02	0,00	555,72	32,02	58,67
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	4	Emissions directes fugitives	0,00	0,00	0,00	0,00021	0,41	0,00	0,26
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
			Sous total	3 408,18	0,24	0,13	0,00	3 451,93	32,02
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité					247		34
	7	Emissions indirectes liées à la consommation vapeur, chaleur ou froid					517		155
		Sous total					765		189
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	557	6	0	0	750	-32	49
	9	<i>Achats de produits ou services</i>	0	0	0	0	0	0	0
	10	<i>Immobilisations de biens</i>	2	0	0	0	2	0	1
	11	<i>Déchets</i>	0	0	0	0	0	0	0
	12	<i>Transport de marchandise amont</i>	0	0	0	0	0	0	0
	13	<i>Déplacements professionnels</i>	0	0	0	0	0	0	0
	14	<i>Franchise amont</i>	0	0	0	0	0	0	0
	15	<i>Actifs en leasing amont</i>	0	0	0	0	0	0	0
	16	<i>Investissements</i>	0	0	0	0	0	0	0
	17	<i>Transport des visiteurs et des clients</i>	0	0	0	0	0	0	0
	18	<i>Transport de marchandise aval</i>	0	0	0	0	0	0	0
	19	Utilisation des produits vendus	64 781	139	3	0	83 597	0	6 393
	20	<i>Fin de vie des produits vendus</i>	0	0	0	0	0	0	0
	21	<i>Franchise aval</i>	0	0	0	0	0	0	0
	22	<i>Leasing aval</i>	0	0	0	0	0	0	0
	23	<i>Déplacements domicile travail</i>	0	0	0	0	0	0	0
	24	<i>Autres émissions indirectes</i>	0	0	0	0	0	0	0
		Sous total	65 340	145	3	0	84 349	-32	6 443

2. Pistes d'amélioration

Adoma s'inscrit déjà dans une démarche d'amélioration en matière de développement durable comme elle s'y est engagée depuis 2007 dans son Agenda 21. Dans ce cadre, elle s'emploie à déployer de nombreuses actions d'optimisation qui contribuent à contenir ses émissions de gaz à effet de serre notamment :

- son plan d'actions EKODENERGY lancé en 2010 et inclus dans les orientations programmatiques de son Plan Stratégique de Patrimoine. En phase avec les enjeux du Grenelle de l'environnement, les économies d'énergie qui découleront de la réhabilitation énergétique de ses logements les plus énergivores devraient atteindre 38%. Ce plan fait d'ailleurs l'objet d'un suivi dans le cadre des Conventions d'Utilité Sociale. D'ici 2020, Adoma estime à 92 le nombre de sites qui seront traités sans compter ceux qui le seront dans le cadre des opérations de maîtrise d'ouvrage.
En complément, Adoma affine son expertise et ses outils pour adapter au mieux ses préconisations techniques notamment via le projet de recherche ADORER financé par la Fondation Bâtiment Energie au travers duquel une qualification énergétique de son parc a notamment pu être dressée. Un outil d'évaluation des scénarios de réhabilitation énergétique en coût global en cours de développement, en découle également suite à l'analyse thermique de plusieurs bâtiments représentatifs de son patrimoine.

Dans cette dynamique, Adoma mène une campagne d'audits énergétiques de ses résidences qui lui permet d'ajuster ses programmes de traitement énergétique annuel sur ses bâtiments en mettant en œuvre des travaux de plus en plus performants (isolation par l'extérieur, chaudières à condensation, solaire thermique, robinets thermostatiques, etc) ceux-ci ouvrant d'ailleurs droit aux certificats d'économie d'énergie.

Par anticipation de la RT 2012, le niveau BBC était exigé dès 2010 pour tous ses programmes de constructions

Sur le plan de l'entretien et du suivi des performances, Adoma se veut aussi attentive en renforçant le contrôle des températures de chauffage et en instaurant des clauses d'intéressement dans ses contrats avec les prestataires d'entretien des chaufferies.

- le lancement de sa campagne éco ! Energie & Eau, des ressources chères à tous ! visant dans le même temps, la sensibilisation de ses collaborateurs aux bonnes pratiques métiers et celle de ses clients aux éco-gestes sur les thèmes du développement durable en particulier le chauffage, l'eau et l'électricité.
- sa politique de maîtrise des consommations d'eau qui prend un nouvel élan avec son plan « EKODO ». Par ce biais, les économies de consommations d'énergie de chauffage de l'ECS sont favorisées du fait d'une vigilance accrue concernant les équipements économiseurs d'eau sur les robinetteries. Par ailleurs, de nombreux investissements ont été faits pour remplacer les mélangeurs par des mitigeurs ou installer des mitigeurs thermostatiques au niveau des douches. Une autre mesure phare concerne l'installation de compteurs individuels d'eau froide et chaude télérelevables dans chaque nouveau logement à partir de 2013 qui autorisera une facturation du client dès le dépassement du forfait de base fixé de façon conventionnelle. Cela contribuera à fiabiliser le suivi mensuel existant des consommations des résidences et permettra de déceler et réparer les dérives de façon plus réactive.

- sur le plan des consommations d'électricité, le remplacement de ses sources incandescentes par des ampoules basse consommation depuis déjà de nombreuses années. Son avance fait qu'elle réfléchit actuellement aux technologies plus avancées telles que les leds déjà proposées pour la gamme dichroïque du catalogue référencé via le marché national géré par ses Achats. La conception de ses nouveaux bâtiments s'efforce également de maximiser les apports gratuits de lumière (éclairage naturel des circulations...).
- ses critères d'achats en matière d'électroménager pour l'équipement de ses logements, tient aussi compte dans le cadre des critères développement durable, d'exigences de performance énergétique comme pour les réfrigérateurs en classe A+ ou encore pour les plaques de cuisson proposant des références en vitrocéramiques moins consommatrices que les plaques électriques.
- En matière de déplacements, la proscription des voyages en avion depuis 2011 en faveur du train.

Adoma s'est aussi tournée vers des solutions faisant appel aux nouvelles technologies comme les systèmes de visioconférences dont sont équipés tous ses sièges administratifs (siège social et sièges des directions d'établissement). Cependant des efforts peuvent encore être faits dans le domaine des déplacements en fonction des résultats qui ressortiront des enquêtes déplacement lancées auprès des collaborateurs et des visiteurs et du bilan carbone® qui permettra aussi de s'intéresser aux transports des intrants et sortants et donner lieu à des pistes d'améliorations sur ces postes. La sensibilisation des collaborateurs aux bonnes pratiques de conduite en voiture ou encore l'amélioration des performances de la flotte de véhicules de l'entreprise sont aussi des points à considérer.

Il convient par ailleurs de souligner que la réorganisation territoriale intervenue en 2011 et 2012 qui s'est traduite par davantage de mutualisations (installations, locaux de travail, équipements, matériels, véhicules de service, entités) a eu pour effet naturel d'agir favorablement sur les différentes sources d'émissions considérées par le bilan carbone®.

Adoma poursuit activement cette logique vertueuse et compte la réaffirmer et la compléter grâce aux résultats et à l'analyse complète de ses émissions dont elle pourra disposer en 2013 à l'issue du bilan carbone® en cours. Il devrait lui permettre de se positionner par rapport aux émissions moyennes des autres acteurs du secteur du logement social. Forte de cette approche, Adoma sera aussi en mesure de mieux hiérarchiser les priorités d'actions.

Ainsi, à des fins de cohérence et de complétude, le plan d'actions d'Adoma sur les 3 prochaines années sera défini courant 2013 à partir d'un diagnostic plus exhaustif des autres émissions indirectes et d'une concertation interne avec les services contributeurs pour évaluer et valider les nouvelles actions qui viendront enrichir les initiatives déjà développées et bien intégrées dans les pratiques métiers et dont la Préfecture pourra être avisée.